

* OBJETS :

- Autel et tabernacle du chœur

PM40 000 963
Autel tombeau peint en faux marbre blanc, surmonté d'un tabernacle à ailes de type néo-classique

Bois sculpté peint et doré

Emplacement : chœur

Dimensions : hauteur :200, largeur :300

Début XIXème siècle (estimation)

- Pierre sculptée :

PM40 000 964
Pierre provenant de l'église, décorée d'un Christe très fin

Le bois central de la croix est orné d'une volute en partie basse et se termine par une capsule enfermant une croix plus petite

Des deux branches de la croix de Saint André pendent les lettres Alpha et Oméga

Pierre sculptée

Emplacement : sacristie

Dimensions : hauteur :60, largeur :50, épaisseur :12

XIIème siècle (estimation)

- Statue de la Vierge et sa vitrine :

PM40 000 965
Vitrine de verre et de bois peint contenant une statue de la Vierge à l'Enfant en terre cuite polychromée

Le socle porte un blason avec trois clous sortant d'une couronne d'épines, sur fond rouge

Bois, verre, terre cuite polychromée

Dimensions de la vitrine : hauteur :160, largeur :60

XVIIIème siècle ou XIXème siècle

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Landes, M. le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art, M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Landes, M. le Maire de RIMBEZ ET BAUDIETS, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture des Landes.

MONT-de-MARSAN, le 9 AVR. 2004

Le Préfet,

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général

Jean Jacques BOYER